

POUR LES TRAVAILLEURS INTÉRIMAIRES...

Il existe différents types de financements pour les travailleurs intérimaires. Pour connaître les aides qui correspondent à votre profil, contactez-nous par mail et nous étudierons ensemble les possibilités.

| JE SUIS... | DISPOSITIFS | A QUI S'ADRESSER... | INFOS |
|------------|--|---------------------|---|
| | CIF | FAF-TT | Le Fond d'Assurance de Formation du Travail Temporaire finance les congés individuels de formation des intérimaires afin de leur permettre de suivre, à leur initiative et à titre individuel, des actions de formations |
| | Période de professionnalisation | FAF-TT | Pour tous les intérimaires, sans obligation d'ancienneté dans l'entreprise ou dans la branche du travail temporaire. |
| | Plan de formation | FAF-TT | Le salarié intérimaire pourra participer à des actions de formation qui se déroulent dans l'entreprise utilisatrice. |
| | CPF | | Le CPF intérimaire permet de bénéficier des actions de formations de perfectionnement et de développement des compétences |
| | Déduction des frais de formation de vos revenus imposable | Centre des impôts | Les intérimaires qui ont choisi de déduire leurs frais professionnels réels de leur revenu imposable plutôt que d'appliquer l'abattement forfaitaire de 10% ont la possibilité d'y inclure les frais liés à un stage de formation |